

Sous quelles conditions ?

- ◆ Être volontaire
- ◆ Être de nationalité française
- ◆ Avoir entre 16 et 30 ans à la date de dépôt du dossier
- ◆ Être en règle avec l'obligation de recensement
- ◆ Être apte médicalement



La sélection des volontaires se fait sur dossier, le nombre de places offertes est limité. Le niveau d'étude n'est pas un critère sélectif, seules la motivation et les qualités humaines du candidat feront la différence. Cette formation est entièrement gratuite.

Où se renseigner ? Qui contacter ?



Il vous suffit d'aller à la rencontre d'un conseiller en recrutement dans l'un de nos 41 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées, présents dans toute la France.

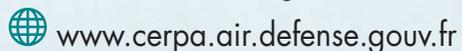
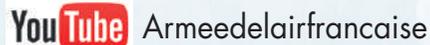
Pour les localiser, rendez-vous sur :

 www.air-touteunearmee.fr/cirfapage



web

D'autres informations également sur les sites et réseaux sociaux suivants :



Photos : R. Nicolas-Nelson - W. Collet - G. Iecomie © armée de l'air / J.J. Chatard © DICOD



SUIVRE UNE PÉRIODE MILITAIRE D'INITIATION OU DE PERFECTIONNEMENT à la DÉFENSE NATIONALE (PMIP-DN)

dans l'armée de l'air



Une formation pour découvrir l'esprit de défense et les valeurs portées par les aviateurs

Pourquoi pas vous ?

Si vous désirez :

- ◆ Découvrir la richesse des missions et des métiers de l'armée de l'air
- ◆ Partager le savoir-faire et le savoir-être de nos aviateurs
- ◆ Apprendre à vivre en collectivité
- ◆ Trouver de nouvelles perspectives pour votre avenir
- ◆ Expérimenter le dépassement de soi



Alors rejoignez les rangs aux côtés de ces femmes et ces hommes qui ont fait le choix d'ouvrir leur esprit citoyen grâce aux périodes militaires proposées par l'armée de l'air. Vous en ressortirez renforcé par des souvenirs inoubliables et inondés de valeurs que vous pourrez à votre tour faire partager aux autres.

Quelle formation ?

PMI

→ Une période militaire d'initiation (PMI)

- ◆ 7 jours consécutifs
- ◆ Modules de base tels que :
 - Savoir-être et savoir-faire du militaire
 - Discipline
 - Enjeux et missions de l'armée de l'air
 - Etc...
- ◆ Délivrance d'une attestation de réussite

Volontaires autorisés

PMP

→ Une période militaire de perfectionnement (PMP)

- ◆ Accessible aux détenteurs de l'attestation de réussite PMI
- ◆ 5 jours consécutifs
- ◆ Modules plus précis tels que :
 - Organisation et moyens de l'armée de l'air
 - Initiation pratique à la sécurité et à la protection
 - Etc...
- ◆ Délivrance d'un brevet

Quand ?

Pendant les vacances scolaires (sauf cas particuliers).

Où ?

Sur un site de l'armée de l'air.

Comment ?

Hébergement (internat), restauration et habillement pris en charge par l'armée de l'air.

Et après ?

- ◆ Possibilité de souscrire un contrat de 1 à 5 ans renouvelable en tant que réserviste opérationnel après avoir suivi la formation militaire initiale de réserviste (FMIR). Cette formation rémunérée vous permettra d'obtenir le statut militaire et vous offrira une expérience professionnelle au service de la Nation.
- ◆ Possibilité de souscrire un contrat de 3 ans renouvelable en tant que réserviste citoyen. Votre expertise contribuera à l'effort de Défense sous forme de bénévolat.
- ◆ Possibilité de s'engager dans l'armée de l'air sous réserve de remplir les conditions requises et de réussir les tests de sélection.

Préparation Militaire Marine



Rejoignez-nous !
GRENOBLE

Informations et inscriptions :

Tel : 04-76-76-22-30
cirfa-marine-grenoble.sec.fct@intradef.gouv.fr

Préparation Militaire Marine GRENOBLE

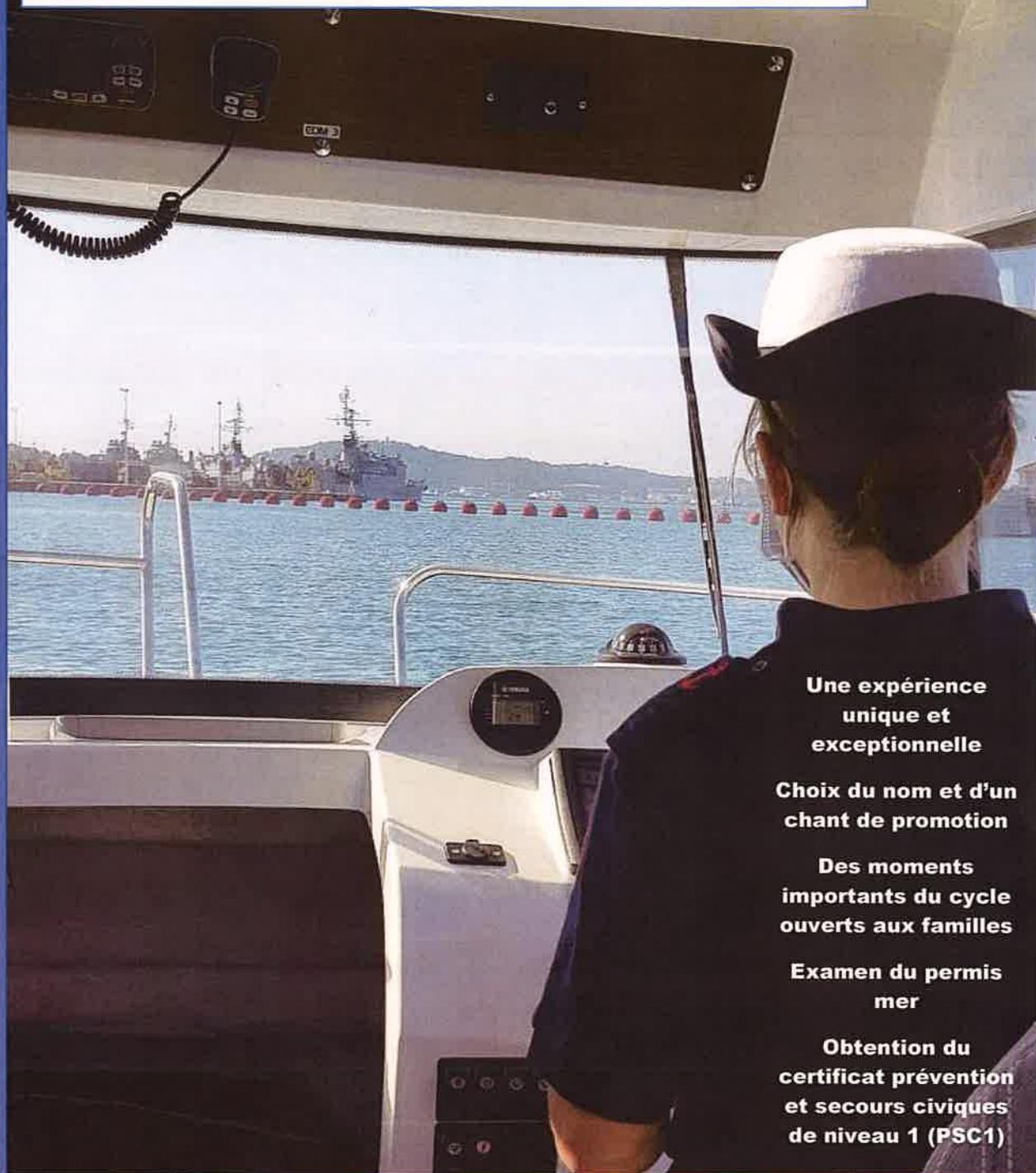
**Montez à bord et cap sur
l'aventure !**

MARINE
NATIONALE 

6 weekends d'instruction à Grenoble

2 weekends d'immersion complète

5 jours à Toulon en période bloquée



**Une expérience
unique et
exceptionnelle**

**Choix du nom et d'un
chant de promotion**

**Des moments
importants du cycle
ouverts aux familles**

**Examen du permis
mer**

**Obtention du
certificat prévention
et secours civiques
de niveau 1 (PSC1)**

- **Instruction militaire et maritime**
- **Formation aux premiers secours**
- **Préparation du permis mer côtier**
- **Vie d'équipage**
- **Préparation au tir au FAMAS**
- **Séances de sports**

Pour toute information et constitution d'un dossier

CIRFA GRENOBLE

10 rue Cornélie Germond - 38000 Grenoble

Tél : 04 76 76 22 30

cirfa-marine-grenoble.sec.fct@intradef.gouv.fr

AVANT-PROPOS

Vous êtes attiré par le métier militaire, mais vous hésitez encore ?
Vous souhaitez avoir une idée plus concrète de la vie militaire ?
Vous souhaitez vous tester comme futur engagé ?
Faites une période militaire (PM) dans l'armée de Terre !

D'une durée limitée, les périodes militaires (PM) sont des « stages d'immersion » destinés à vous faire découvrir l'armée de Terre, par des activités physiques et à caractère militaire, en développant votre goût de l'effort et en vous initiant aux techniques et aux connaissances de base du soldat.

Elles sont accessibles à tout jeune Français, à partir de 16 ans, recensé et apte médicalement, souhaitant vivre une première expérience enrichissante ou suivre un parcours de recrutement dans l'armée de Terre.
Elles sont proposées tout au long de l'année, généralement pendant les vacances scolaires dans toute la France.

Certaines périodes militaires (PM) sont réservées à des candidats à l'engagement désirant servir dans des catégories ou spécialités particulières.
Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature au Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) le plus proche de votre lieu de résidence.

1
LES PÉRIODES
MILITAIRES



2
LES
STAGES

POUR PLUS
D'INFOS
ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

SENGAGER.FR

Vous pouvez également poser vos questions à nos soldats dans la rubrique « Échanger avec nos soldats » de notre site.



Pour suivre l'actualité recrutement de l'armée de Terre

@ARMEEDETERRERECRUTE



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE CENTRE
DE RECRUTEMENT LE PLUS PROCHE

Crédit photos © Frédéric T. - Fanny M. / Armée de Terre / Défense


MINISTÈRE
DES ARMÉES
*Liberté
Égalité
Fraternité*



FAITES UN
ESSAI

LES PÉRIODES MILITAIRES ET LES STAGES
DANS L'ARMÉE DE TERRE

SENGAGER.FR



L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE ET FORME

16 000 POSTES

LES PÉRIODES MILITAIRES



1/ LES PÉRIODES MILITAIRES INITIALES

Habillé en tenue de combat, vous découvrez avec d'autres jeunes les bases du métier militaire et la vie dans un régiment.

Vous découvrez également la vie en collectivité, la vie sur le terrain (bivouac, secourisme, etc...), faites du sport (course d'orientation, marche...) et apprenez à marcher au pas en chantant des chants militaires.

LA PÉRIODE MILITAIRE « TERRE »

Durée : 5 jours

But : découvrir un régiment et ses spécificités par des activités militaires et sportives.

Petit plus : une attestation vous est délivrée à la fin de la PM « Terre ».



LA PÉRIODE MILITAIRE LEADERSHIP

Durée : 5 jours

Pour qui : elle est réservée aux étudiants dans le cadre de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur.

LA PÉRIODE MILITAIRE DU CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE (CNSD)

Durée : 10 jours

Pour qui : elle est réservée aux candidats équitants détenteurs au minimum du galop 6 « montée ».

LA PÉRIODE MILITAIRE « AÉRONAUTIQUE »

Durée : 5 jours

Pour qui : organisée dans le cadre d'un partenariat avec la fédération française d'aéronautique, elle est réservée aux détenteurs du brevet d'initiation aéronautique.

LA PÉRIODE MILITAIRE « MONTAGNE »

Durée : 5 jours

Pour qui : elle est réservée aux candidats sous-officiers souhaitant servir dans les troupes de montagne.

LA PÉRIODE MILITAIRE CENTRE NATIONAL D'ENTRAÎNEMENT COMMANDO (CNEC)

Durée : 12 jours

Pour qui : elle est réservée aux candidats possédant une très bonne condition physique (elle se déroule à 1600 mètres d'altitude dans les Pyrénées orientales).

2/ LES PÉRIODES MILITAIRES DE PERFECTIONNEMENT

LA PÉRIODE MILITAIRE « SUPÉRIEURE »

Durée : 19 jours

Pour qui : elle est réservée aux candidats à l'engagement en qualité d'officier ou de sous-officier.

But : évaluer le potentiel et l'aptitude au commandement. Elle permet aussi de recevoir une instruction militaire générale du soldat.

Petit plus : vous recevrez un brevet de la période militaire supérieure.

LA PÉRIODE MILITAIRE « PARACHUTISTE »

Durée : 12 jours

Pour qui : elle est réservée aux candidats volontaires pour un recrutement dans les troupes aéroportées.

Petit plus : les stagiaires ayant satisfait à l'ensemble du stage seront détenteurs du brevet prémilitaire de parachutiste.

Elle est articulée en 2 modules :

1^{er} module d'instruction de 7 jours.

2^e module technique de 5 jours d'instructions au sol et de sauts, dispensé à l'École des troupes aéroportées (ETAP) à Pau.



LA PÉRIODE MILITAIRE « PARACHUTISTE FORCES SPÉCIALES »

Durée : 12 jours

Pour qui : elle est réservée exclusivement aux candidats déjà évalués en groupement de recrutement et de sélection (GRS) postulant pour certains recrutements des forces spéciales.

Petit plus : Les stagiaires ayant satisfait à l'ensemble du stage seront détenteurs du brevet prémilitaire de parachutiste.

LA PÉRIODE MILITAIRE DE PERFECTIONNEMENT SPÉCIALISÉE

Durée : 10 à 30 jours

Pour qui : elle est réservée aux lycéens dans le cadre de partenariats avec des lycées professionnels.

But : faire découvrir l'une des spécialités de l'armée de Terre et son parcours professionnel dans un domaine particulier (mécanique, électronique, maintenance...).



LES POINTS DE CONTACT

POUR TOUS TYPES DE PM

1 seul point d'entrée : le centre de recrutement (CIRFA).

POUR PLUS D'INFOS ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

SENGAGER.FR

LES STAGES

VOTRE PREMIÈRE EXPÉRIENCE AU SEIN DE L'ARMÉE DE TERRE

But : Une occasion unique de vous faire connaître le monde de la défense, et, pourquoi pas, de vous aider à conforter un désir d'engagement.

Pour qui : De l'élève de 3^e à la recherche d'un stage découverte, à l'étudiant de niveau BAC + 7, vous pouvez postuler à l'un des nombreux stages proposés par le ministère des Armées.

Comment s'inscrire : Une banque de stages interarmées (sur tout le territoire national) est mise à votre disposition sur stages.defense.gouv.fr

Conditions de stage : être de nationalité française et pour les étudiants être en règle avec les obligations du Service national .

	NOM DU STAGE	DURÉE	NIV. D'ÉTUDES	BUT	COMMENTAIRES
CONTRAT ARMÉES-JEUNESSE	Contrat armée jeunesse (CAJ)	1 à 3 mois	BAC+4 ou plus	- Renforcement du lien armées nation. - Connaître le monde de la défense.	Contrat à durée déterminée (CDD) rémunéré au SMIC. Statut d'agent non-titulaire du ministère des armées.
	Stage «sous-convention» gratifié ou non	1 à 6 mois	BAC+3 ou plus	- Expérience professionnelle.	La gratification équivaut à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 554,40 €.
	Stage d'observation	1 semaine	4 ^e / 3 ^e / 2 nd	Observer le fonctionnement d'une unité	
STAGE DE MISE EN SITUATION	Stage d'application	Variable	BEP, DUT, MASTER etc... De 15 à 27 ans	- Découvrir le monde de l'entreprise - Connaître le monde de la défense.	Des stages «année césure» peuvent s'intégrer et s'intercaler dans la scolarité des étudiants de grandes écoles. Les stages de fin d'étude finalisent certaines formations (CAP, BEP, DEUST ETC...).
	Formation professionnelle	Courte durée (formation en entreprise ou formation en milieu professionnel). Longue durée (alternance, apprentissage, stage d'insertion et contrat de professionnalisation).	Établissement à vocation d'insertion professionnelle (lycée pro, CFA, IUT...).	- Expérience professionnelle.	Formation obligatoire et évaluée, souvent par des établissements à vocation d'insertion professionnelle.